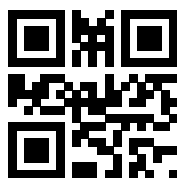


Écrit par Echo du Mardi le 4 avril 2025

BAM ! SPORTING CLUB



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 15 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 avril 2025 sous réserves d'incidents

Écrit par Echo du Mardi le 4 avril 2025



CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 22/03/2025 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BAM ! SPORTING CLUB

Capital social : 3 300 euros.

Siège social : 10 Rue des Aulnes - 84310 MORIERES-LES-AVIGNON

Objet : Le commerce de gros de toutes boissons.

Président : M.BIGEY Cédric, demeurant 10 Rue des Aulnes - 84310 MORIERES-LES-AVIGNON.

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts, sous réserves des dispositions de l'article 29.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix, sous réserves des dispositions de l'article 29.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.